

CONVENTION DE PARTENARIAT PROFESSIONNEL

Entre

L'Établissement scolaire : Lycée Professionnel privé **EDMOND ROSTAND**, sis 114 rue Edmond Rostand – 13006 MARSEILLE, établissement de l'association **PROVENCE FORMATION**.

Il est représenté par Mr Emmanuel MACIUCH BAYETTI, **Chef d'établissement**.

(Coordonnées : 04.91.37.43.75 – fax. 04.91.37.21.24. – site : www.lycee-edmond-rostand-.fr –

@ : administration@lyceerostand.com)

*D'une part et dénommé ci-après « **L'établissement scolaire** »*

Et

L'entreprise L'établissement L'association La collectivité locale ou territoriale La personne physique

Nom :

Représentée par :

En qualité de :

Situé(e) à :

Coordonnées Tél. :

Fax. :

Coordonnées courriel :

*D'autre part et dénommée ci-après « **le partenaire** »*

Ont conclu la convention suivante :

Préambule

L'établissement scolaire, membre de **Provence Formation**, association loi 1901 créée en 1932 par **Charlotte GRAWITZ**, promeut dans le cadre de son projet d'établissement, les valeurs suivantes définies dans le projet de l'association :

- le respect et la dignité des personnes
- l'épanouissement de la personnalité de chacun
- l'éducation à la responsabilité, à la citoyenneté
- l'élan de solidarité

Article 1 : Nature de la convention

Dans le cadre de ses missions générales d'information, **l'établissement scolaire** souhaite renforcer sa coopération avec les diverses branches professionnelles et sociales et participer à la définition des diplômes technologiques et professionnels en concertation avec **les partenaires** concernés.

Il souhaite également établir une coopération fructueuse avec **le partenaire** pour les actions que **l'établissement scolaire** met en place dans le domaine de la formation professionnelle et de l'insertion sociale des stagiaires.

Article 2 : Objectifs de la convention

L'établissement scolaire et **le partenaire** décident d'afficher une volonté commune pour développer conjointement les objectifs suivants :

- Promouvoir une meilleure connaissance des métiers.
- Développer conjointement des actions facilitant l'accès à une qualification professionnelle pour les jeunes, en prenant en compte les spécialités et les contraintes des métiers exercés.
- Valoriser les actions visant à faciliter la définition du projet professionnel du jeune (orientation).
- Sensibiliser le jeune à sa future vie sociale et économique.

Le partenaire apporte, dans la mesure de ses possibilités et disponibilités et sans contrainte, son concours aux actions de formation et d'informations, sociales et professionnelles menées par **l'établissement scolaire** (tels que : stages, tables rondes, ...) et facilite les apprentissages des élèves ou stagiaires par l'apport d'expériences pratiques, de diversité des méthodes de travail et de réflexion.

L'établissement scolaire s'engage à porter mention de ce partenariat et l'investissement du professionnel à chaque occasion qui lui sera donnée (telles que : site internet, salons, expositions, journées portes ouvertes, communications auprès des parents, ...) afin de contribuer également, avec ces moyens, à l'image de marque d'un partenaire dynamique et investi dans l'avenir. Il sera également offert au partenaire sa publication dans le journal trimestriel du lycée .

Ce partenariat doit permettre aux jeunes d'avoir un regard neuf sur leur avenir et des rapports différents avec les enseignants et les professionnels, une formation en adéquation aux besoins des entreprises.

Article 3 : Durée de la convention

La présente convention est signée pour la période scolaire **du** _____ **au** _____ et prend effet à compter de la date de signature pour la durée de la convention.

Article 4 : Reconduction de la convention

La présente convention est reconduite chaque année par tacite reconduction sauf notification particulière par l'une des parties par simple lettre avant l'échéance de la présente convention.

Fait à Le.....en 2 exemplaires originaux

Pour le partenaire, son représentant
Signature et cachet

Le Chef d'établissement
Signature et cachet

